

**Question 1.1)** Advenant que votre parti forme le prochain gouvernement du Québec, quels investissements annuels, pour les quatre prochaines années, votre gouvernement serait-il prêt à accorder aux municipalités afin que celles-ci puissent mieux adapter les infrastructures municipales?

Notre [Cadre financier 2014](#) prévoit des dépenses additionnelles de 40 millions de dollars et des immobilisations de 200 millions de dollars. Comme le précise notre [Plan de sortie du pétrole](#), ces sommes seront notamment investies dans le transport collectif.

**Question 1.2)** Au delà des investissements en infrastructures, quels autres moyens votre gouvernement serait-il disposé à offrir aux municipalités afin de les aider à mieux s'adapter aux conséquences des changements climatiques?

Notre [Plan de sortie du pétrole](#) est un projet pour aider tout le Québec à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et donc notre participation aux changements climatiques. de plus, notre plateforme électorale prévoit :

#### **Gestion écologique du territoire**

En accord avec sa politique de décentralisation, Québec solidaire planifiera l'aménagement du territoire région par région. Pour limiter notre empreinte écologique et protéger les terres agricoles, les forêts et les milieux humides, cet aménagement :

- a) favorisera l'utilisation maximum et la densification des territoires déjà bâtis;
- b) favorisera l'implantation de milieux de vie sains, la qualité de vie et le verdissement des villes;
- c) autorisera les nouveaux développements ou la revitalisation à condition que des transports efficaces et accessibles y soient offerts;
- d) établira une ceinture verte autour des grands centres urbains;
- e) favorisera l'agriculture urbaine et de proximité.

#### **Fiscalité**

Québec solidaire établira, pour les municipalités, un nouveau régime fiscal qui les rendra moins dépendantes des taxes foncières et leur permettra de générer plus de revenus autonomes.

**Question 2.1)** Quels rôles votre gouvernement accorderait-il aux municipalités où l'exploration et l'exploitation de ressources naturelles énergétiques ont lieu, particulièrement eu égard à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur les compétences municipales et à la Loi sur les mines?

Québec solidaire éliminera la suprématie de la *Loi sur les mines* et accordera un droit de veto sur les permis miniers aux collectivités concernées.

**Question 2.2)** Votre gouvernement accepterait-il de mettre sur pied, ou d'exiger que soit créé, un fonds d'urgence afin d'assurer que les municipalités soient à l'abri des impacts négatifs financiers, sociaux et environnementaux que l'exploitation ou le transport des ressources naturelles/énergétiques peuvent engendrer?

*Québec solidaire n'a pas de position spécifique en ce sens. Cependant, la plateforme électorale prévoit qu'il*

- b) interdira l'exploration et la production d'énergies fossiles (incluant les gaz de schiste) et d'énergie nucléaire sur le territoire québécois;
- c) afin d'assurer la sécurité humaine et environnementale du Québec, s'opposera à tout transport de pétrole ou de gaz non conventionnel (pétrole de schiste, gaz de schiste, pétrole en provenance des sables bitumineux) sur le territoire québécois, que ce soit par train, oléoduc, gazoduc, bateau ou transport routier;

**Question 2.3)** Comment votre gouvernement s'assurera-t-il que les municipalités concernées par le transport des ressources naturelles/énergétiques sur leur territoire, tous les modes confondus, puissent bénéficier de toutes les informations et toutes les ressources nécessaires afin de bien informer et de bien protéger leurs citoyens?

*Tant que le Québec fait partie du Canada, il s'agit d'un domaine de compétence fédérale. Dans ce contexte, Québec solidaire interdira l'exploration et la production d'énergies fossiles (incluant les gaz de schiste) et d'énergie nucléaire sur le territoire québécois.*

**Question 3.1)** Quel serait le plan d'un gouvernement formé par votre parti pour aider les municipalités québécoises à mieux protéger leurs berges et à en améliorer l'accès?

*Québec solidaire n'a pas de position spécifique en ce sens.*

**Question 3.2)** Le MAMROT offre actuellement quelques plans d'aide financière pour l'amélioration des infrastructures municipales. Un gouvernement formé par votre parti accepterait-il d'inclure dans la liste de projets admissibles les travaux de protection et d'aménagement des berges et de laisser aux municipalités concernées le pouvoir d'établir leurs propres priorités (à partir de la liste des travaux admissibles)?

#### **Pouvoirs et responsabilités des municipalités et des régions**

Québec solidaire favorisera le développement des localités, des villes, des régions et du Québec tout entier par et pour les gens qui y vivent, avec comme principaux objectifs l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans le respect de l'environnement.

Dans ce but, Québec solidaire :

(...)

- b) transférera des pouvoirs, des responsabilités et des ressources de l'État vers les instances municipales ou régionales de façon à optimiser la participation citoyenne et la qualité des services assumés par chaque instance. Un cadre commun de gouvernance sera adopté à la suite d'une consultation nationale. Les modalités de son application aux paliers local et régional seront définies par les communautés de ces niveaux;

#### **Gestion écologique du territoire**

En accord avec sa politique de décentralisation, Québec solidaire planifiera l'aménagement du territoire région par région.

Pour limiter notre empreinte écologique et protéger les terres agricoles, les forêts et les milieux humides, cet aménagement :

- a) favorisera l'utilisation maximum et la densification des territoires déjà bâtis;
- b) favorisera l'implantation de milieux de vie sains, la qualité de vie et le verdissement des villes;
- c) autorisera les nouveaux développements ou la revitalisation à condition que des transports efficaces et accessibles y soient offerts;
- d) établira une ceinture verte autour des grands centres urbains;

**Question 4.1)** Un gouvernement formé par votre parti serait-il d'accord pour mettre sur pied une table de type Québec-Municipalités où tous les enjeux nécessitant des actions concertées au sujet, par exemple, du développement touristique, du corridor de commerce, de la biodiversité du fleuve, de la qualité de l'eau, de la cession des quais et des ports, du transport maritime de courte distance et autres seraient discutés?

Oui